

TOUSSAINT 2020

**Les professionnels du funéraire :
23 000 hommes et femmes engagés, au service des défunts et de leurs proches**

2020 ne sera pas une année comme les autres, marquée par une crise sanitaire qui perdure, et qui n'est pas comparable à l'épisode caniculaire de 2003 qui a été brutal et limité dans le temps.

23 000 femmes et hommes, conscients du rôle considérable qu'ils doivent tenir dans ces circonstances particulièrement difficiles, sont **engagés 24h/24 et 7j/7 pour accompagner les familles et les proches endeuillés.**

Des règles sanitaires strictes pèsent sur l'organisation des funérailles lorsque le défunt est supposé ou avéré atteint de la Covid-19 : obligation de fermer le cercueil sans délai, interdiction de pratiquer des soins, limitation du nombre de personnes présentes aux cérémonies et respect des gestes barrières et distanciation physique, malgré le contexte émotionnel fort, etc.

« L'ensemble des professionnels du funéraire, les salariés de nos entreprises, accueillent chaque décès comme un cas unique. Ils compatissent et souffrent de cette situation exceptionnelle faite de restrictions et font preuve d'adaptabilité en proposant des solutions : indique Michel Marchetti, co-président de la CPFM, retransmission en ligne des funérailles, cérémonies organisées à l'issue du confinement, etc. »

Le crédo de l'ensemble de la profession est un **engagement continu pour améliorer la qualité des services** proposés aux familles et aux proches : formation des conseillers funéraires et de l'ensemble des agents, clarté et lisibilité de l'offre permettant l'exercice d'une libre concurrence, innovations, investissements dans des infrastructures modernes et adaptées au recueillement et au séjour des défunts, accompagnement des tendances de fond (hausse de la crémation, développement des contrats de prévoyance obsèques...).

La CPFM, organisation professionnelle du secteur, et l'ensemble de ses adhérents sont mobilisés en ce sens. « **Nous défendons le meilleur choix pour les familles**, souligne Didier Kahlouche, co-président de la CPFM. *Elles choisissent, en consommateurs éclairés, la prestation qui correspond à leurs attentes, à ce qu'elles souhaitent pour leur défunt. A nous, opérateurs, de nous y adapter en innovant et en améliorant nos services de façon continue.* »

Possibilité d'interviews

Contact presse :

Olivier Vérité, Secrétaire général : olivier.verite@cpfm.fr – 06 18 24 45 66